

Modalités et règlement du Tirage au sort Klaxoon

À Rennes, le 02 décembre 2024

1. Règlement : Comment ça marche ?

1. Rendez-vous sur l'article **5 tendances majeures pour réinventer le travail d'équipe en 2025**
2. Retrouvez et cliquez sur le sapin de Noël qui se cache dans l'article
3. Remplissez le formulaire avec votre nom, prénom et adresse mail puis cliquez sur envoyer !

2. Modalités du concours :

-Les participants ont jusqu'au 12 décembre 2024, inclus, pour tenter leur chance au tirage au sort. Le concours est uniquement ouvert aux personnes majeures.

-La participation au tirage au sort est gratuite et limitée à une participation par personne.

-Les trois personnes tirées au sort seront contactées par mail avant le 20 décembre 2024.

-Les informations personnelles des participants sont collectées pour le bon déroulement du tirage au sort, ainsi que pour l'envoi d'informations relatives à des offres promotionnelles et commerciales . Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur leurs données personnelles en écrivant à legal@klaxoon.com. Plus d'information sur notre politique de confidentialité ici:

<https://static.klaxoon.com/website/pdf/politique-de-confidentialite.pdf>

-Klaxoon se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, d'écourter, de prolonger, de modifier, d'interrompre, de différer ou d'annuler le tirage au sort, sans que sa responsabilité ne soit engagée.